



Conseil des tribunaux administratifs canadiens

22^e Congrès Annuel

***Vers un tribunal administratif intégré :
du concept à la réalité***

**Centre des Congrès d'Ottawa
Ottawa, Ontario**

du 11 au 13 juin 2006

22^e congrès annuel

Vers un tribunal administratif intégré : du concept à la réalité

Ottawa, le 11 juin 2006

Bienvenue au 22^e congrès annuel qui a pour le thème
« Vers un tribunal intégré : du concept à la réalité ».

Le thème choisi cette année repose sur la prémisse qu'un tribunal est intégré de façon appropriée, en ce sens que ses divers éléments (les membres, les conseillers juridiques, les chercheurs, les agents chargés de l'instance, les administrateurs, etc.) fonctionnent en harmonie les uns avec les autres et travaillent de la manière la plus efficace et la plus efficiente dans l'intérêt des intervenants. Le congrès suivra l'itinéraire allant du *concept à la réalité*, abordant au passage la question des pratiques exemplaires. Nous commencerons par façonner le Tribunal de manière à lui permettre de s'acquitter le mieux possible de son mandat. Puis nous le mettrons à l'œuvre, en examinant la manière dont il gère les instances, le style de ses audiences et enfin les processus de prise de décision et de rédaction des décisions.

Le programme de cette année contient un large éventail de sujets liés au thème retenu, mais il laisse aussi une place de choix aux incontournables sujets que sont les mises à jour sur le droit administratif et la médiation. Nous sommes persuadés que ce congrès présente un intérêt considérable pour tous ceux et celles qui interviennent à un titre ou un autre dans le fonctionnement des tribunaux administratifs.

Pendant deux jours et demi, plus de 60 conférenciers traiteront de questions de droit administratif au cours de quelque 20 ateliers et trois séances plénières. Ces séances visent à promouvoir l'apprentissage et la quête de l'excellence dans notre travail. Du temps sera également consacré au réseautage et à la réflexion.

Nous remercions bien sincèrement les bénévoles de notre comité de planification, Linda Gehrke, Louanne Labelle, Odette Laverdière, Walter Pylypchuk, Terry Sargeant et Gary Yee, ainsi que tous les animateurs qui nous ont aidés à organiser les sessions. Nous avons eu le privilège de profiter de l'expérience d'excellents décideurs, administrateurs et conseillers juridiques pour élaborer le programme du congrès de cette année. Nous avons infiniment apprécié également les efforts et les conseils que le directeur général du CTAC, Arthur B. Trudeau, nous a inlassablement prodigués, ainsi que l'aide que nous a accordée son personnel de soutien.

Les conférenciers, qui nous ont consacré à titre gracieux tout le temps nécessaire, viennent d'horizons divers, notamment du système judiciaire, du secteur public, du milieu des affaires, des universités et naturellement des tribunaux. Nous tenons à les remercier pour leur travail qui contribuera incontestablement à assurer le succès de ce congrès.

Nous sommes heureux de vous compter parmi nous cette année. Nous vous souhaitons un excellent congrès.

Les coprésidents du congrès,

Lilian Ma

Présidente
Tribunal du logement de l'Ontario
Toronto, Ontario

et

James O'Silvy

Membre
Tribunal canadien du commerce extérieur
Ottawa, Ontario

Dimanche 11 juin 2006

9h00 INSCRIPTIONS

Salle des congrès - Foyer Nord

10h00 – 12h30 Sessions concomitantes (4)

Tables rondes sectorielles

Salle des congrès
Salon E
(Bilingue)

A. Lésions professionnelles

À cette table ronde, on discutera de thèmes qui intéressent les tribunaux d'appel aux quatre coins du Canada, dont notamment, les thèmes suivants : le stress – comment est-il indemnisable? L'arbitrage de la douleur chronique : établir le lien de causalité avec une lésion; comment traiter avec les commissions des accidents du travail : participant actif au litige, partenaire au sein du système, organisme consultatif; l'appelant non représenté : Kelly c. Nova Scotia Police Commission. (Les participants auront le temps de discuter de ces questions et de soulever d'autres sujets de préoccupation.)

Animatrices /Panélistes: Louanne Labelle, Chief Appeal Commissioner, Workers' Compensation Appeal Tribunal, Halifax; Jill Callan, Chair, Workers' Compensation Appeal Tribunal, Vancouver et Linda Gehrke, vice-présidente, Tribunal d'appel de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail, Toronto

Salle de la capitale
1 & 2
(Bilingue)

B. Logement locatif

Le système de contrôle des loyers et les mécanismes de résolution des différends en matière de loyer au Canada; gestion de la charge de travail; fonctionnement de la médiation; solutions de rechange à des audiences en personne : conférences par téléphone/vidéo et examens sur dossier.

Animatrices/Panélistes: France Desjardins, présidente, Régie du logement du Québec, Montréal et Lilian Ma, présidente, Tribunal du logement de l'Ontario, Toronto

Salle de la capitale
3 & 4
(Bilingue)

C. Droits de la personne

Cet atelier traitera de façon générale d'affaires récentes dans le domaine des droits de la personne : la décision de la CSC dans l'affaire Webesky rendue récemment; du recours à des modes substitutifs (comme la médiation) et à la Commission des droits de la personne, pour les questions qui relèvent du domaine des droits de la personne.

Animateurs: Charlach Mackintosh, Chief Commissioner, Alberta Human Rights and Citizenship Commission, Edmonton et Richard Tardif, sous-secrétaire général, Commission canadienne des droits de la personne, Ottawa

Panélistes: Sylvie Matteau, présidente intérimaire, Commission des relations de travail dans la fonction publique, Ottawa; Karen Jensen, membre, Tribunal canadien des droits de la personne, Ottawa, Joy Noonan, associée, Heenan Blaikie, s.r.l., Ottawa; et Cynthia Petersen, avocate, Sack, Goldblatt, Mitchell, s.r.l., Toronto

Salle de la capitale
5

D. Relations de travail et emploi

À cette table ronde, les membres, les employés et les présidents des commissions des relations de travail et de l'emploi pourront échanger de l'information et discuter de questions et de tendances qui affectent actuellement leurs commissions, notamment : gestion des dossiers, parties qui se représentent elles mêmes, questions liées à la preuve, examen des organismes, examen législatif et judiciaire, élaboration des règles de droit et des politiques des commissions (et organismes), suivi d'une discussion.

Animateurs/Panélistes : Ian Mackenzie, vice-président, Commission des relations de travail dans la fonction publique, Ottawa; Kevin Whitaker, président, Commission des relations de travail de l'Ontario, Toronto; Mike Fleming, BC Labour Relations Board, Vancouver; et Guy Giguère, président, Tribunal de la dotation de la fonction publique, Ottawa

12h30 – 13h30
Salon Colonel By

Lunch – Les coprésidents souhaitent la bienvenue aux participants. Remise de la bourse commémorative Marie-Paule-Scott à M^{me} Virginie Désilets

13h30 – 15h00
Salle des congrès
Salon E
(Bilingue)

E. Séance plénière — Placer le décor

On présentera une esquisse d'un tribunal administratif intégré par l'examen des trois piliers des relations : a) avec le gouvernement; b) au sein du tribunal et c) avec les parties et les intervenants. À cette séance, on discutera de l'ensemble de ces relations en mettant l'accent sur le premier pilier, soit la relation avec le gouvernement. En outre, durant cette séance plénière, on donnera un aperçu du modèle américain de justice administrative.

Animatrice : Lilian Ma, présidente, Tribunal du logement de l'Ontario, Toronto

Conférenciers : Laverne Jacobs, Visiting Scholar, Cornell University, Ithaca, New York; Frank Falzon, avocat, Victoria et The Hon. John Hardwicke, Executive Director, National Association of American Law Judges (NAALJ), Baltimore, Maryland, USA

15h00 – 15h30
Foyer Nord &
Niveau de la
Salle de la Capitale

Rafraîchissements et réseautage

15h30 – 17h00

Ateliers concomitants (3)

Salle des congrès
Salon E
(Bilingue)

F. Gouvernance interne des tribunaux : Employés et membres

Cet atelier portera sur le deuxième pilier : la conception d'un tribunal administratif intégré; la gouvernance et l'organisation, le rôle des membres, le rôle des employés et l'intégration de ces rôles. Il faut clairement délimiter les responsabilités des membres et des employés en ce qui concerne les activités du tribunal, tout en favorisant une culture axée sur la coopération, le service à la clientèle et le respect mutuel. Comment les activités devraient-elles être réparties entre les membres et les employés pour s'assurer que le tribunal est en mesure de régler le plus grand nombre de cas

le plus rapidement possible tout en veillant à la qualité et à l'équité du processus? Quel est le rôle des membres, des gestionnaires et des employés? Quelle est la meilleure façon de gérer les différends ou les problèmes?

Animateur : Brian Goodman, vice-président, Section d'appel de l'immigration, CISR, Toronto

Conférenciers : Chisanga Puta-Chekwe, président, Tribunal de l'aide sociale (Ontario), Toronto; Jill Callan, Chair, Workers' Compensation Appeal Tribunal, Vancouver, et Sylvain Gendreau, Directeur de l'administration, de la planification stratégique et du développement, Régie du logement du Québec, Montréal

Salle de la Capitale 1 & 2 (Bilingue) **G. Le troisième pilier**

Cet atelier traite du troisième pilier : prendre le pouls des parties et autres intervenants; ce qui marche et qui ne marche pas. Les panélistes discuteront des efforts déployés au Canada par différents tribunaux et autres organismes pour obtenir le feedback des intervenants. Les expériences du Tribunal administratif du Québec, du Tribunal du logement de l'Ontario, de la Commission des relations de travail dans la fonction publique et du Tribunal de la dotation de la fonction publique seront partagées avec les participants.

Animateur : Guy Giguère, président, Tribunal de la dotation de la fonction publique, Ottawa

Salle de la Capitale 3 & 4 (Bilingue) **H. Mise à jour sur le droit administratif**

Conférenciers : Jacques Forgues, président, Tribunal administratif du Québec (TAQ), Québec; Vince Brescia, président, Fédération canadienne des associations de propriétaires immobiliers, Toronto; et Kathy Laird, conseillère juridique, Centre ontarien de défense des droits des locataires, Toronto

Cette séance fournira aux participants un aperçu et une analyse des plus récentes décisions dans le domaine du droit administratif au Canada et examinera notamment des cas relatifs à la Charte. Les discussions et la documentation seront d'une grande utilité pour les membres des tribunaux administratifs et pour les praticiens qui, dans le quotidien, œuvrent dans l'environnement sans cesse changeant de la justice administrative.

(Cette session sera répétée lundi après-midi.)

Animateur : Vladimir (Walter) A. Pylypchuk, Legal Counsel, Workers' Compensation Appeal Tribunal, Richmond, BC.

Conférencier : Raj Anand, associé, WeirFoulds, s.r.l., Toronto

17h00 – 18h30 Terrasse Centre des Congrès **Réception du Président**

Lundi 12 juin 2006

8h00 – 9h00 **Inscriptions / Petit déjeuner continental**

Salle des Congrès
Foyer Nord

9h00 – 10h30 **I. Séance plénière** — Le tribunal intégré à l'œuvre

Salle des congrès
Salon E
(Bilingue)

Comment préparer une instance et la mener jusqu'à son terme. Cette plénière explore les grandes lignes des pratiques optimales en matière de gestion des instances dans trois perspectives : celle des représentants du pouvoir judiciaire, celle des avocats œuvrant à l'externe et celle des tribunaux administratifs. Les conférenciers aborderont des sujets tels que la collecte de l'information, la préparation de l'instance et les contraintes institutionnelles. Ils discuteront également des relations entre les tribunaux et les parties intéressées, des rôles respectifs des membres et du personnel, ainsi que du devoir d'équité envers les intervenants externes, à la fois dans la collecte de l'information et dans sa diffusion.

Animateur : James Ogilvy, membre, Tribunal canadien du commerce extérieur, Ottawa

Conférenciers : L'honorable Michel Robert, Juge en chef, de la Cour d'appel du Québec, Montréal; Richard G. Dearden, associé, Gowling Lafleur Henderson, S.E.N. C.R.L., s.r.l., Ottawa; et Linda Lamoureux, présidente, Commission d'appel et de révision des professions de la santé, Toronto

11h00 – 12h30 **Ateliers concomitants (3)**

Salle des Congrès Salon E (Bilingue) **J. Préparation de l'instance**

Quels sont les éléments essentiels à réunir pour déterminer la substance d'une instance et comment faut-il les traiter? Les participants à cette session examineront certaines des questions à considérer à la fois dans le contexte juridique et dans celui de la recherche. Les discussions porteront sur le cadre déterminé par les lois et les règlements; l'utilisation appropriée des directives spécifiques des tribunaux; l'analyse de la preuve écrite et de l'argumentation dans le but d'aider les membres dans leur travail de préparation; le rôle des avocats œuvrant à l'interne, des chercheurs, des techniciens judiciaires, des investigateurs, ainsi que les divers moyens susceptibles d'aider les intéressés à effectuer leur travail de manière efficace et dans un esprit de coopération.

Animatrice : Sylvie Dupont, secrétaire, Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés, Ottawa

Panélistes : Sandy Greig, directeur général de la direction de la recherche, Tribunal canadien du commerce extérieur, Ottawa; Ron Ashley, conseiller principal, Office des transports du Canada, Gatineau; et Nathalie Drouin, directrice générale aux affaires juridiques et secrétariat, l'Autorité des marchés financiers, Montréal

10h30 – 11h00 **Rafrâichissements et réseautage**

Foyer nord &
Niveau de la salle
de la Capitale

**Salle de la Capitale
1 & 2
(Bilingue)** **K. Gestion des dossiers**

Chaque instance doit être gérée de manière appropriée pour garantir aux parties un traitement équitable, pour protéger l'information confidentielle tout en respectant les règles de la justice naturelle, pour donner un accès facile aux membres et au personnel et pour constituer un dossier qui sera finalement accessible au besoin à une cour d'appel. Des experts du domaine discuteront de la constitution du dossier, de la tenue et de la gestion du dossier et de l'organisation du flux de documents et de renseignements dans un milieu où l'informatisation est en train de devenir la norme tant dans la tenue des dossiers que dans l'archivage. Ils discuteront également des pratiques optimales dans le domaine de la communication avec les parties à l'instance et avec les tiers qui y ont un intérêt, notamment les organismes publics, les avocats ou les particuliers n'ayant aucun lien avec l'instance et les médias.

Animateur: Marc Leblanc, secrétaire, Commission canadienne de la sûreté nucléaire, Ottawa

Panélistes: Diana Macri, directrice des opérations, Tribunal du logement de l'Ontario Toronto; Hélène Nadeau, secrétaire, Tribunal canadien du commerce extérieur, Ottawa

auxquelles les tribunaux doivent souvent faire face et elle vous donnera l'occasion de formuler des commentaires sur un large éventail de pratiques optimales et de discuter de ces questions. Cette session que personne ne voudra manquer abordera des sujets tels que les requêtes préliminaires, l'équité procédurale, les rapports d'experts, le traitement des témoins, les rapports avec les parties non représentées par un avocat, les interventions des membres du tribunal, et le huis clos, etc.

Animatrice Wendy A. Tadros, présidente, Bureau de la sécurité des transports du Canada, Ottawa

Panélistes/Acteurs: Terry Sargeant, Chair, Manitoba Clean Environment Commission, Winnipeg; Ken Svenson, Manager of Appeals, Saskatchewan Workers' Compensation Board, Regina, et Toby Vigod, présidente, Tribunal de l'environnement, Toronto

15h15 – 15h30 **Rafraîchissements et réseautage**
Foyer Nord &
Salle de la Capitale

15h30 – 17h00 **Ateliers concomitants (3)**

**Salle des congrès
Salon E
(Bilingue)** **N. Résolution des problèmes à l'audience**

Les deux objectifs fondamentaux de la tenue d'une audience sont d'obtenir l'information nécessaire pour que les membres rendent leurs décisions et de finaliser l'audience dans un laps de temps raisonnable. Que devraient faire les membres d'un tribunal si ces objectifs sont menacés? Par exemple, que faut-il faire si la preuve et les arguments ne portent pas sur les points que les membres considèrent comme importants, si la preuve est de piètre qualité, si l'on demande la permission de présenter d'importants éléments de preuve le jour même de l'audience, si l'avocat ou les parties non présentées ne comprennent pas la procédure suivie par le tribunal ou, encore, si une grande partie du temps alloué à l'audience risque de devoir être consacrée à des questions de procédure?

Animatrice : Ellen Fry, membre, Tribunal canadien du commerce extérieur, Ottawa

Conférenciers : Sylvie Matteau, présidente intérimaire, Commission des relations de travail dans la fonction publique; Victoria Bazan, avocate, Toronto; et Wayne D. Cochrane, membre, Nova Scotia Utility and Review Board, Halifax

**Salle de la Capitale
3 & 4
(Bilingue)** **L. Médiation**

Il s'agira d'un atelier pratique de niveau avancé sur la médiation. Au moyen de simulations, on fera la démonstration de diverses stratégies qui peuvent être utilisées par le médiateur dans des situations caractérisées par le conflit et la tension émotionnelle.

Animatrices : Hélène de Kovachich, juge administratif, Tribunal administratif du Québec, Montréal, et Caroline Rowan, vice-présidente, Commission des relations de travail de l'Ontario et membre à temps partiel du Tribunal des droits de la personne de l'Ontario, Toronto

Conciliateur: William Jackson, spécialiste du droit du travail, Toronto, **Procureur CIE:** Mary Anne McKellar, membre, Commission des relations de travail de l'Ontario et du Tribunal des droits de la personne de l'Ontario; **Directeur CIE:** Claude Jacques, avocat général et secrétaire, Office des transports du Canada, Gatineau; **Procureur M^{me} Chang:** Philippe Rabot, commissaire, Bureau du commissaire des tribunaux de révision, Ottawa; **M^{me} Chang:** Meriel Bradford, membre, Tribunal canadien du commerce extérieur, Ottawa

12h30 – 13h45 **Lunch — Présentation de la Médaille du CTAC 2006 à l'honorable René Dussault, Cour d'appel du Québec**
Colonel By
Salon

13h45 – 15h15 **M. Séance plénière — Le spectacle la gestion d'une audience**
Salle des congrès
Salon E
(Bilingue)

Moment particulièrement émotif et imprévisible, l'audience suit rarement un scénario établi à l'avance. L'audience doit néanmoins être orientée et bien gérée. Ce petit spectacle en direct illustrera des situations qui risquent de se produire, qui se produisent et même qui ne devraient pas se produire dans une salle d'audience. Ainsi, la troupe du Petit théâtre 2006 du CTAC recréera pour vous diverses situations

**Salle de la Capitale
1 & 2
(Bilingue)** **O. Aux commandes — Le déroulement d'une audience proactive**

Le déroulement d'une audience proactive : Par audience proactive, on entend une audience où le membre du tribunal gère davantage les questions en litige, la preuve, l'interrogatoire des témoins et les plaidoiries. Quelles sont les limites de l'audience proactive – Quand franchit-on la limite de la justice naturelle ou de l'équité procédurale? Outre l'aspect juridique, quelles sont les meilleures pratiques pour encourager les parties ou les avocats à accepter des limites de temps ou d'autres contraintes? Où le processus accusatoire se termine-t-il et où le processus d'enquête commence-t-il? Lors de cet atelier, un groupe d'experts des tribunaux discutera des aspects juridiques et pratiques que revêt un tribunal proactif et de la façon d'adopter un processus d'audience plus proactif (formation, changements de culture, relations avec les avocats, etc.).

Animateur: Gary Yee, conseiller spécial du vice-président, Section d'appel de l'immigration (CISR), Toronto

Conférenciers: Michael Gottheil, président, Tribunal des droits de la personne de l'Ontario, Toronto; Lori Disenhouse, conseillère juridique, Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada, Toronto; et Jean-Pierre Arseneault, commissaire, Commission des lésions professionnelles, Montréal

Salle de Capitale
3 & 4
(Bilingue)

P. Mise à jour sur le droit administratif

(Répétition de l'atelier H. tenu le dimanche)

18h30

Salon Colonel By

Réception et Banquet

Conférencier: L'honorable Vic Toews, ministre de la Justice et procureur général du Canada

Mardi 13 juin 2006

8h00 – 9h00

Foyer Nord

Inscriptions / Petit déjeuner continental

9h00 – 10h30

Salle des Congrès
(Bilingue)

Q. Séance plénière — Étape de la décision

Cette séance traitera des délibérations, de la prise de décisions et de la rédaction des motifs. Un groupe d'experts du Canada et des États-Unis discutera de l'art et de la science de la prise de décisions et de leur communication efficace. Les sujets incluront la collégialité et la consultation dans le cadre du processus décisionnel et de la rédaction des décisions. La séance plénière fournira le contexte et les thèmes des ateliers qui suivront.

Animatrice: Odette Laverdière, vice-présidente, Tribunal administratif du Québec, Québec

Panélistes: Prof. Edward Berry, University of Victoria, Victoria; The Hon. Lois F. Oakley, Chief State Administrative Law Judge, Office of State Administrative Hearings, Atlanta, Georgia, USA et President, National Association of Administrative Law Judges; et l'honorable James D. Carnwath, Cour supérieure de justice, Toronto

10h30 – 11h00

Foyer Nord
Salle de la Capitale

Rafrâchissements et réseautage

11h00 – 12h30

Salle des Congrès
Salon E
(Bilingue)

Ateliers concomitants (3)

R. Les délibérations : Êtes-vous d'accord?

Il s'agit d'un atelier interactif où les participants discuteront des questions liées à la prise de décisions dans le contexte des audiences devant plusieurs membres. Les sujets incluront les délibérations et la collégialité, la dissidence d'un membre et le rôle des avocats et des employés.

Animatrice : Louanne Labelle, Chief Appeal Commissioner Workers' Compensation Appeals Tribunal, Halifax

Panélistes: Mr. Justice Thomas A. Cromwell, Nova Scotia, Court of Appeal, Halifax; Véronique Joly, avocate, Office des transports du Canada, Gatineau et Peter W. Gurnham, President, Nova Scotia Utility and Review Board, Halifax

Salle de la Capitale
1 & 2
(Bilingue)

S. Jurisprudence et cohérence

Comment maintenir un équilibre entre les exigences de cohérence et d'indépendance pour des tribunaux constitués de membres à temps partiel et les tribunaux dispersés géographiquement.

Animatrice : Heather MacNaughton, Chair, BC Human Rights Tribunal, Vancouver

Salle de la Capitale
3 & 4
(Bilingue)

T. Rédaction des motifs

Conseils pratiques pour rédiger de meilleures décisions. Les membres des tribunaux administratifs ont le devoir de fournir des décisions bien motivées. Cette exigence fait partie intégrante de l'équité, de la cohérence, de l'imputabilité et du contrôle de la qualité. Que peut-on faire pour s'assurer que les décisions écrites sont comprises par les parties, le public et les tribunaux?

Animateur: Murray Chitra, président, Commission civile des services policiers de l'Ontario, Toronto

Panélistes: Jean-François Clément, commissaire, Commission des lésions professionnelles, Montréal; et Deborah M. Howes, Principal, High Clouds Incorporated, Edmonton

12h30 – 13h45

Salon Colonel By

Lunch — Observations finales - Promotion du 4^e Congrès international à Vancouver, du 6 au 8 mai 2007

13h45 – 14h30

Salon Colonel By

Assemblée générale annuelle des membres

(Suivie d'une réunion du nouveau conseil d'administration du CTAC)

N'oubliez pas de remplir sur le site Web du CCAT - à <http://www.ccat-ctac.org> - les formules d'évaluation des plénières et des ateliers auxquels vous avez assisté !

Pour obtenir davantage de renseignements sur le CTAC, veuillez communiquer avec:

M. Arthur B. Trudeau

Directeur général du CTAC

◆ **Téléphone : (819) 684-0468**

◆ **Télécopieur : (819) 684-7703**

◆ **Courriel : ExecutiveDirector@ccat-ctac.org**

◆ **Site Web : www.ccat-ctac.org**